Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260429-20260407-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 18
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : 15
Contre : 4
Abstention :

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 29 avril 2026

.....

Date de la convocation :
21 avril 2026
Date d'affichage de la convocation :
23 avril 2026
Date de la publication de la délibération :

L'an deux mille vingt six, le vingt-neuf avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal à la mairie de Guengat, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents : D. LE GOFF, S. SIMON, AM. POUPON, P. BOUSSARD, S. CAUGANT, JP. HEMON, S. FAIELLO, C. L'HARIDON, JR. TANGUY, Y. CHAMPION, S. SOUBEN, M. BARGAIN, G. QUEAU, J. GUICHEN, JY. STANQUIC, R. NAVARRETE, S. LAUDEN, P. DAGORN.

Etait absente : S. TANGUY, excusée, donne pouvoir à S. FAIELLO

Secrétaire de séance : C. L'HARIDON

Délibération N°2026/04/07

BUDGET PRIMITIF 2026 : COMMUNE

Le Budget Primitif 2026 de la Commune s'équilibre :

- section de fonctionnement en dépenses et en recettes à : **1 136 403,00 €**
- section d'investissement en dépenses et en recettes à : **1 400 945,00 €**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, suivant l'avis favorable de la commission finances et vie économique réunie le 14 avril 2026, par 15 voix pour et 4 voix contre,

- ADOPTE le Budget Primitif 2026 de la Commune,
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir.

Le Maire, La secrétaire de séance,

David LE GOFF Catherine L'HARIDON